



# Les ateliers du camî salié

21 rue des palombes 64 000 PAU

Tel 05 59 80 18 23

[ateliersducamisalie@orange.fr](mailto:ateliersducamisalie@orange.fr)

[www.ateliers-du-camisalie.fr](http://www.ateliers-du-camisalie.fr)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

### 1. Généralités

Les conditions générales de vente (art. L. 441-6 du Code de commerce) précisées ci-après concernent l'offre contenue dans le catalogue de formations des Ateliers du Cami Salié réalisée à destination des professionnels par les Ateliers du Cami Salié en qualité de prestataire de formation. Elles expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur, ainsi que de celles des Ateliers du Cami Salié.

Les Ateliers du Cami Salié se réservent le droit de les modifier unilatéralement, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par l'acheteur.

Toute commande implique expressément l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'acheteur.

Les prix sont établis hors taxes, les des Ateliers du Cami Salié étant exonérée de TVA au titre de Art. 261.4.4°a du CGI pour son activité de prestation de formation.

### 2. Les conditions de vente

#### 2.1. Conditions d'inscription

**Chaque demande d'inscription à l'une des prestations du catalogue** nécessite après avoir pris connaissance du contenu de celle-ci et vérifié les prérequis exigés dans chaque programme de formation de **compléter le formulaire d'inscription** téléchargeable avec le programme de formation sur le site de l'association : [www.ateliers-du-camisalie.fr](http://www.ateliers-du-camisalie.fr). Les employeurs ont également la possibilité de retourner le bulletin de demande de convention (transmis sur simple demande) dûment renseigné **de préférence par mail** à [ateliersducamisalie@orange.fr](mailto:ateliersducamisalie@orange.fr) sinon par courrier à : Ateliers du Cami salié - 21 rue des palombes - 64000 Pau.

#### Spécificité des formations en intra

Dans le cas des demandes de formation intra, avant toute contractualisation, nous prenons le temps d'échanger avec le client et éventuellement un représentant des futurs participants en coordination avec nos formateurs afin de concevoir et d'adapter au mieux le programme de la formation en fonction du recueil et de l'analyse des besoins, des attentes exprimées et de la durée envisagée. Au terme de cette phase de conception et d'adaptation du programme celui-ci est adressé au client pour validation.

Le client se doit de nous informer s'il pense que l'un des participants pourrait se trouver dans une situation de handicap.

Au terme de la contractualisation, le client devra impérativement nous transmettre la liste des participants : Identité, fonction et adresse mail.

Les demandes sont traitées à réception au fur et à mesure de leurs arrivées.

Nous recommandons de vous inscrire dès que possible afin de vous garantir une place, néanmoins les inscriptions sont possibles jusque 72h avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Au cas où le groupe serait déjà complet, une place sur liste d'attente vous serait proposée. Nous nous engageons à vous recontacter au plus vite si une place venait à se libérer.

Sur le bulletin d'inscription vous attesterez avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions générales de vente (consultables sur le site internet : [www.ateliers-du-camisalie.fr](http://www.ateliers-du-camisalie.fr))

Les tarifs des Ateliers du Cami Salié ne comprennent pas les frais de repas, de déplacement et/ou d'hébergement en revanche ils incluent les supports pédagogiques qui sont remis aux stagiaires.

Les repas de midi sont apportés par les participants et pris sur place (cuisine avec frigo, gazinière et four). Prévoir une petite préparation salé ou sucré pour le premier jour.

## 2.2. Accessibilité et adaptation de la formation aux personnes en situation de handicap

La plupart de nos formations comportent des mises en situation pratiques. L'accessibilité physique et pédagogiques est pensée et organisée en amont des formations. De ce fait **tout candidat se doit d'informer les Ateliers du Cami Salié de sa situation et de ses besoins spécifiques** au moment de sa demande d'inscription. Les Ateliers du Cami Salié évalueront ainsi les modalités d'adaptation qu'ils peuvent proposer afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir un accueil adapté. En cas d'impossibilité Les Ateliers du Cami Salié veilleront à orienter au mieux le candidat concerné.

## 2.3. Modalités contractuelles d'inscription

À l'issue de la procédure de demande d'inscription le client (employeur ou libéral) reçoit une convention de formation dans laquelle figure le programme de la formation. Le client s'engage à retourner un exemplaire du document dûment signé dans un délai maximum de quinze jours calendaires.

**Pour être enregistrée définitivement**, chaque inscription est conditionnée au retour de la convention de formation signée le client (institutions et libéraux). L'inscription individuelle devra être accompagnée du chèque correspondant au montant de l'inscription.

**Au terme de la procédure d'inscription**, la personne inscrite reçoit une confirmation par mail de son inscription.

**Trois semaines à un mois avant le début de l'action de formation, la convocation** contenant l'ensemble des informations pratiques (dates, lieu, horaires, informations administratives, matériel nécessaire à la formation) est adressée par mail à chaque stagiaire. **Le stagiaire se doit d'en accuser réception.**

**À l'issue de la prestation de formation** un certificat de réalisation est adressé au stagiaire.

## 2.3. Conditions d'annulation et d'abandon

Les Ateliers du Cami Salié se réservent la possibilité d'annuler une prestation (nombre insuffisant de participants, problème de salle, absence du formateur/intervenant...). Dans ce cas Les Ateliers du Cami Salié en informent chaque participant par mail dans les plus brefs délais et remboursent le(s) paiement(s) effectué(s), sans autre indemnité.

L'enregistrement définitif d'une inscription étant nominative, toute demande de changement par le client acheteur, quant à l'identité du(es) participant(s) donne lieu à une nouvelle inscription aux conditions prévues ci-dessus.

### Les demandes d'annulation :

**Du fait du client employeur :** Pour les demandes d'annulation adressées moins de 30 jours avant le début de l'action de formation ou en cas de demande d'annulation ou d'absence de tout ou partie de l'action de formation survenues après le début de l'action de formation, Les Ateliers du Cami Salié se réservent le droit de retenir le coût total de l'action de formation.

**Du fait du client libéral ou particulier :** Pour les demandes d'annulation adressées moins de 30 jours avant le début de l'action de formation les Ateliers du Cami Salié se réservent le droit de retenir 30% du montant de la prestation de formation.

Les demandes d'annulation doivent être adressées par courrier : Les Ateliers du Cami Salié – 21 rue des palombes - 64000 Pau ou par courrier électronique à [ateliersducamisalie@orange.fr](mailto:ateliersducamisalie@orange.fr)

## 3. Les conditions de règlement

### 3.1. Modalités de paiement des prestations

**Le client (libéral ou particulier)** doit procéder au paiement du solde de la prestation, pour des raisons pratiques, le 1<sup>er</sup> jour de celle-ci. Cependant le solde s'il est versé par chèque ne sera encaissé qu'au terme de la réalisation effective de la prestation. Au cours du mois suivant la fin de la prestation, la facture lui est adressée accompagnée du certificat de réalisation.

**La client (employeur)** reçoit sa facture accompagnée du certificat de réalisation dans le mois suivant la fin de la prestation. Le paiement de la prestation se fait de préférence par virement sur le compte de l'association ou par chèque à l'ordre des Ateliers du Cami Salié.

**IMPORTANT** : Tout règlement par virement devra indiquer le numéro de la facture et/ou le nom du stagiaire.

**Dans tous les cas** : toute question concernant la facturation devra être envoyée par mail à [ateliersducamisalie@orange.fr](mailto:ateliersducamisalie@orange.fr)

### 3.2. Retard et défaut de paiement des prestations

En cas de retard ou défaut de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, au taux de 15%. Art D 444-5 du Code du Commerce ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

## 4. Dispositions diverses

### 4.1. Vous rencontrez un problème au cours de la formation

Les Ateliers du Cami Salié s'efforcent de proposer des prestations de formation qui répondent aux besoins et exigences de ses clients et participants. Vous pouvez à tout moment, adresser vos questions, doutes, et problèmes rencontrés à votre formateur qui mettra tout en œuvre pour vous apporter une réponse.

Si toutefois, vous souhaitez nous communiquer une réclamation, merci de le faire par mail : [ateliersducamisalie@orange.fr](mailto:ateliersducamisalie@orange.fr)

### 4.2. Propriété intellectuelle

L'acheteur, ainsi que le participant, s'engagent à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des documents remis lors des prestations (usage exclusif), sans autorisation expresse préalable des Ateliers du Cami Salié.

### 4.3. Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires en ligne ou non, et toutes informations futures permettant notamment d'établir une convention de formation, un contrat de prestation ou un contrat de formation professionnelle sont utilisées par les Ateliers du Cami Salié uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les intervenants ou formateurs, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018, le client, l'acheteur, ainsi que le participant disposent d'un droit d'accès et de rectification permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour les données à caractère personnel inexactes ou incomplètes, les concernant ainsi que d'un droit à l'effacement de ces données personnelles, ou à une limitation du traitement. De plus, ils disposent d'un droit, pour motifs légitimes, de s'opposer au traitement de leurs données ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données. Ils peuvent définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès. Ils sont informés qu'ils peuvent librement désigner une personne chargée de l'exécution de leurs directives et modifier ou révoquer leurs directives à tout moment. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, s'ils considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant effectué par les Ateliers du Cami Salié constituent une violation du RGPD. Ils peuvent exercer l'ensemble de leurs droits ainsi que définir des directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès en s'adressant aux Ateliers du Cami Salié :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Ateliers du Cami Salié - 21 rue des palombes - 64000 Pau

- par courrier électronique à l'adresse suivante: [ateliersducamisalie@orange.fr](mailto:ateliersducamisalie@orange.fr).  
Les demandes doivent être accompagnées d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

#### **4.4. Droit de la consommation et contentieux**

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la prestation, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seuls les tribunaux seront compétents en fonction de la nature et du montant en litige.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les parties.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient de celles-ci.